

---

Merci, M. le President,

L'une des plus grandes forces de la convention est le partenariat de longue durée établi entre les États affectés et la communauté des donateurs. Ce partenariat repose sur le principe selon lequel les États en mesure de le faire ne doivent pas laisser les États affectés payer le prix pour l'utilisation d'armes dont ils ne sont pas responsables.

Les présentations faites par les États et les organisations ces derniers jours sont autant d'exemples démontrant les possibilités de progrès lorsque les ressources sont disponibles.

Mais, il est également évident que la durabilité de l'aide à l'action contre les mines est extrêmement précaire. Le manque de ressources reste l'un des principaux facteurs empêchant davantage de progrès. Il reste encore beaucoup à faire pour maintenir, diversifier, et augmenter ce soutien.

Année après année, nous constatons le même schéma avec le même groupe de donateurs internationaux comme principale source de financement de l'action contre les mines, le même groupe de bénéficiaires recevant la majorité des financements. Année après année, la majeure partie de ces financements est consacrée aux activités de déminage dans les États massivement ou nouvellement contaminés.

Comprenons-nous vraiment les risques à ne pas investir davantage dans l'action contre les mines ?

Comprenons-nous vraiment les coûts en termes de vies perdues, de moyens de subsistance perdus, et d'opportunités de développement perdues ?

Nous savons qu'au cours des deux dernières années, l'aide à l'action contre les mines a fait face à d'importants défis. Les chocs systémiques de la pandémie de la COVID-19 et du changement climatique, le ralentissement économique mondial, et le conflit en cours en Ukraine ont accru les besoins humanitaires et la pression sur les ressources disponibles. En bref, davantage de pays sont confrontés à des crises persistantes et de plus en plus interconnectées, et pour plus longtemps. Cette situation est une bonne occasion pour considérer les meilleures façons d'intégrer plus efficacement les activités d'action contre les mines aux interventions d'urgence et aux efforts globaux pour le développement.

Ce contexte appelle également à plus de flexibilité et de coordination entre les donateurs de l'action contre les mines, ainsi que le renforcement des capacités nationales. Cela est essentiel pour s'assurer que tous les pays affectés reçoivent un soutien adéquat pour mettre pleinement en œuvre la convention. Nous avons déjà les outils, maintenant nous devons les activer complètement. Pour se faire :

1- Les États qui demandent une assistance doivent élaborer des plans d'action contre les mines clairs, basés sur les capacités nationales existantes et incluant les perspectives des communautés affectées et des divers groupes. Ensuite, ils doivent fournir des informations régulières et à jour sur les progrès et les défis. Les rapports de transparence selon l'article 7 sont l'outil idéal et le plus simple pour partager ces informations.

2- Les bailleurs de fonds et les prestataires de services doivent améliorer leurs rapports sur l'assistance fournie, ventilés par secteur, afin que l'on ait une compréhension complète et globale des ressources disponibles, des lacunes existantes, et d'identifier comment celles-ci peuvent être comblées.

3- Et enfin, pour garantir l'efficacité de l'assistance, toutes les parties impliquées doivent œuvrer en faveur d'une interaction systématique et régulière. Les réunions de cette semaine ou les coalitions de pays offrent les environnements les plus efficaces pour de telles discussions.

En ce qui concerne la question des financements innovants, la coalition contre les armes à sous-munitions considère qu'ils pourraient aider à améliorer les flux de ressources dans certains contextes spécifiques et en s'assurant de l'existence de paramètres clairs impliquant et protégeant les droits des communautés locales. Cependant, ces mécanismes doivent être considérés comme des sources d'aide supplémentaires plutôt que comme des substituts au financement traditionnel des États.

L'aide à l'action contre les mines fonctionne, mais seulement si les donateurs ont la discipline et l'engagement de s'y tenir. Lorsque la communauté internationale se manifeste, nous voyons des résultats sur le terrain : dans le nombre de vies sauvées, dans l'étendue des terres déminées, et dans la disponibilité des services aux victimes.

Merci.